

En terminant, je tiens à dire que j'appuie le programme ministériel exposé hier soir par le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) et par le premier ministre (M. St-Laurent) dans le discours qu'il a prononcé au cours du débat. Je suis persuadé que, dirigés par ces deux hommes et leurs collègues, nous aurons la meilleure assurance qu'il nous soit possible d'obtenir une économie saine et bien agencée, qui permettra au pays de produire comme nous l'avons vu produire aujourd'hui à Montréal. J'ai confiance qu'avec une économie saine, bien agencée, avec une production de défense plus forte, nous pourrions faire notre part pour nous acquitter de nos obligations, en ce qui a trait aux problèmes de l'avenir. Mais je tiens à souligner que nous devons conserver une économie intérieure saine si nous voulons être en mesure d'aider nos amis le plus possible.

**M. l'Orateur suppléant:** La proposition de sous-amendement est mise aux voix. Ceux qui appuient cette proposition voudront bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur suppléant:** Ceux qui sont contre la proposition de sous-amendement voudront bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant:** A mon avis, les non l'emportent. Je déclare que la proposition de sous-amendement a été rejetée.

**Des voix:** Sur division.

(La proposition de sous-amendement de M. Coldwell, mise aux voix, est rejetée sur division.)

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Deux problèmes sérieux agitent en ce moment l'opinion canadienne. Le premier, c'est la situation internationale, qui est très grave, et le second, c'est le renchérissement constant de la vie. Avant d'aborder le sujet principal de mon discours de ce soir, j'aimerais dire que j'appuie sans réserve les observations de mon chef, l'honorable député de Rosetown-Biggan (M. Coldwell) en ce qui a trait à la présente situation internationale. J'appuie aussi le discours, excellent et incisif, que le député de Winnipeg-Nord (M. Stewart) a prononcé à ce même propos. En 1941, le Gouvernement s'est rendu compte qu'il fallait intervenir pour mettre en échec ces forces qui agissaient alors sur notre économie à la faveur de l'expansion que connaissait celle-ci, et de l'accroissement de la capacité productive par l'adjonction de ressources restées inemployées jusque-là. Pour diverses raisons le Gouvernement a

décidé que des mesures d'ordre fiscal ou financier ne suffisaient pas à mettre un frein à la tendance inflationniste. Deux solutions s'offraient alors à lui. Il aurait pu recourir, d'une part à un programme de taxation limité de certaines denrées essentielles ou, d'autre part, à taxer indistinctement tous les biens et services en prévoyant simultanément la régie de la production et de la distribution.

Le ministre des Finances de l'époque déclarait à la Chambre, le 6 novembre 1941, que le gouvernement avait adopté cette seconde solution. Le premier ministre de l'époque annonçait la limitation générale des prix le 18 octobre 1941. Elle entra en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre suivant. Nous savons tous que les prix-plafonds étaient fondés sur les prix courants de la période allant du 15 septembre au 11 octobre 1941.

Il est hors de doute qu'à la fin de la guerre la population canadienne s'est rendue compte des avantages de la limitation des prix et de ceux de certaines subventions indispensables à l'égalisation et à la stabilisation du coût de la vie. Les Canadiens ont pu mesurer l'efficacité de la taxation des prix, ils ont pu voir qu'elle avait réussi et, en général, il me semble, ils ont pu apprécier à sa pleine valeur cette politique.

Outre le public, le gouvernement libéral de l'époque s'est aperçu que les Canadiens étaient en faveur de la régie des prix; il s'est rendu compte de son efficacité, du succès de sa mise en œuvre et des avantages qu'elle procurait à la grande majorité des travailleurs du pays.

Les libéraux s'en sont tellement rendu compte qu'ils ont fondé, dans une certaine mesure, leur programme électoral de 1945 sur la valeur que les Canadiens attachaient à la régie des prix avant cette date.

**Une voix:** Et ils ont failli se faire battre.

**M. Herridge:** Monsieur l'Orateur, j'espère que le député qui m'a interrompu ne va pas se mettre en évidence par de constantes interruptions stupides, banales et sans importance. On voudra bien me permettre de citer quelques déclarations que les chefs du parti libéral et le parti lui-même ont faites immédiatement avant les élections de 1945. Ils se rendaient bien compte de l'opinion des Canadiens à l'égard du programme de réglementation des prix établi par le parti libéral pendant la guerre, programme dont tous reconnaissaient l'excellence. Feu l'ex-premier ministre, le très honorable Mackenzie King, dans un article publié le 1<sup>er</sup> février 1945 dans le magazine *MacLean*, s'exprimait ainsi qu'il suit:

[M. Larson.]